

tchû nos les Sossons

BELGIQUE - BELGIË
P.P.
6820 FLORENVILLE
11/518



«fayez toudjou l'bin t'-autou d'vou
avu l'cûr lôrdge et amitieu»

Périodique trimestriel de la Confrérie des Sossons d'Orval asbl
Editeur responsable : Jean-Marie SINDIC, grand chancelier
Place Albert 1er, 63A - 6820 Florenville - ☎ 061/31 18 43 - E-mail : sindic.jm@skynet.be
mdtsemois@skynet.be - info@sossonsdorval.be

n° d'agrément : P001689

BUREAU DE DÉPOT : 6820 FLORENVILLE

© Reproduction interdite
Loi du 11-03-1957 : toute reproduction intégrale
ou partielle est illicite.

N° 78
MAI / JUIN 2013

Sébastien LALLOUETTE
Rue de la Platinerie, 1
6769 GEROUVILLE

Intronisés d'honneur :

DHONT Eddy
EVRARD Jean-Louis
GAVROY Frédéric
LIEFFRIG Dominique
PIERSON David
SCHLOREMBERG Samuel

Intronisés :

CLINQUART Laurent
COBRAVILLE Gaël
CONNIASSELLE Michel
DROPSY Jean-Marc
FRANCOIS Pascal
HANNARD Marie-Eve
LATREILLE Jean
LEYDER Ludovic
LOUTSCH Valérie
MULLER Daniel
ROGIER Jacqueline
SCHAEFFER Eddy
THOMAS Bernard
THOMAS Vincent
WUIDART Thierry

Amis italiens :

GRADASSI Erika
GIAMPIETRO Rota
MELONI Tino

Liste des confréries présentes

Confréries luxembourgeoises

Confrérie Royale des Herdiers
d'Ardenne de Bastogne
DELMEE Thierry

Confrérie Saint Arnoul
du comté de Chiny
JEANMOYE Georges

Confrérie d'Il Crass Djotte
de Houffalize
DEFOY Josiane

Confrérie des Carabins
d'Herbeumont
VANDESANDE Michel

Confrérie des Maîtres
des Forges d'Athus
JUNG Jean-Claude

Confrérie de la Rulles de Rulles
BERGER Aline

Confrérie des Scailtons de Bertrix
DEOM Danièle

Confrérie de la bière
Fantôme d'Erezée
Déjà intronisé

Confrérie du Maitrank d'Arlon
Déjà intronisé

Confréries brabançonnaises

Confréries liégeoises

Confréries namuroises

Confréries françaises

LES SOSSONS D'ORVALX SE METTENT AU SPORT LE SAMEDI 8 JUIN

POUR LES VTT, AUTORISATION EXCEPTIONNELLE
D'UN PARCOURS AUTOUR DE L'ABBAYE UNIQUEMENT ACCESSIBLE
DURANT LES HEURES DE LA MANIFESTATION.

DÉPARTS ENTRE 17H ET 20H30 DU VILLAGE DE WILLIERS
49° 40' 07" Nord 5° 18' 39" Est à gauche sur la route Orval → Florenville direction Chamleux
VTT : 4€ ET MARCHE : 1,5€ AVEC UN RAVITAILLEMENT REVIGORANT ! BBQ ET BAR
LES BÉNÉFICES SERONT REVERSÉS AU SOSSONS SOCIAL.

Logos: Orval, Les Forges d'Athus, T.V.B.

Dates de chapitres de nos Confréries amies :

Confrérie Godefroy de BOUILLON :
le samedi 8 juin

Confrérie de la Myrtille de VIELSALM :
le 7 septembre (Marc LEGER)

Confrérie des Chevaliers de Montaigu de RENDEUX :
le samedi 14 septembre

Confrérie des Carabins d'HERBEUMONT :
le samedi 21 septembre (Eric MATERNE)

Confrérie des Maîtres des Forges d'ATHUS :
le dimanche 29 septembre (Sébastien LALLOUETTE)

Confrérie des Herdiers d'Ardenne de BASTOGNE :
le samedi 12 octobre (Rudy KARREMANS)

Confrérie de Wandolino de WELLIN :
le dimanche 13 octobre (Willy FRANCOIS)

Confrérie St Arnoul de CHINY :
le samedi 19 octobre (Dany GEIMER)

Confrérie de la Rulles à RULLES :
le samedi 26 octobre (Alain MAHIEU)

Confrérie des Scailtons de BERTRIX :
le samedi 16 novembre

Confrérie de la Crasse Djotte d'HOUFFALIZE :
le dimanche 17 novembre

Confrérie des Glorieux St Hubert de HARRE :
le samedi 23 novembre

30^e rassemblement des Confréries à MAREDSOUS :
le dimanche 11 août

Editorial

En guise d'édito,
discours de bienvenue au Chapitre

Au nom de la Confrérie, je vous souhaite la plus cordiale bienvenue à ORVAL, rendez-vous de notre Chapitre annuel.

Le conclave annuel de notre Confrérie, vous voyez autour de moi, les cardinaux rassemblés, moyenne d'âge toutefois à la baisse, (encore que ...), n'a pas eu grand problème pour s'accorder sur les candidats.

Pénurie oblige, nous n'avons donc fait sortir la fumée blanche qu'une seule fois, et n'avons pas éternisé notre assemblée. Mais ne vous tracassez pas... aujourd'hui notre bière sera à déguster sans modération, non à l'apéritif, car j'en connais qui passeraient l'après-midi ici, mais dans notre salle florentine que pas mal d'entre vous connaissent déjà.

Merci de tout coeur à l'Abbaye, à la Brasserie, qui nous offre une fois de plus l'hospitalité: leur sens de l'accueil ne sera jamais démenti.

Bienvenuto ai nostri amici italiani guidati dall'ormai inamovibile Cesar Assolari. Alcuni lo rendono responsabile delle penuria che cognosce l'Orval, dovuta ad un consummo eccessivo.

Mi sono informato presso il signore de Harenne, e potete esse tranquilli: non è colpa di Cesare che potrà continuare tranquillamente a bere la nostra buona birra.

Buona permanenza a tutti nelle nostra bella provincia e posso già dirvi seza sbaliare troppo:arrivedervi tutti con noi l'anno prossimo !

A c't'heur, assez tûsé, vomat. Coum' in fait-m top tchaud touçi, èt si en vu bwar' in orvalx, rapéji, il èst taps du n'pus dèr du flauves !

Georges Théodore, grand maître

RAPPEL DES COTISATIONS

Nous constatons que parmi nos médaillés certains ne sont plus en règle de cotisation. Et ce, depuis plusieurs années. Dorénavant, les personnes concernées ne recevront plus le journal, ni autre information sur la Confrérie.

Avis aux retardataires ! ...

La cotisation a été fixée à 20€ dont 5€ sont automatiquement reversés sur le compte « Solidarité - Sossons » évitant ainsi l'envoi d'un second bulletin de versement. Votre cotisation (ou vos cotisations arriérées - 3 ans) témoignera de l'intérêt que vous portez à la Confrérie, dont vous faites partie.

Vous trouverez ci-après nos coordonnées bancaires :

Pour la Belgique :

Compte IBAN : BE71 7326 1114 0669 - BIC : CREGBEBB

Pour la France :

Compte IBAN : FR76 1513 5001 8004 0719 9442

BIC : CEPA FRPP 513

Nous acceptons également les chèques français

Le Grand conseil

Avec ou sans les Sossons...

Assemblée générale de la Confrérie.

C'est le 1er mars que s'est tenue l'assemblée générale annuelle de la Confrérie, à l'Ange gardien. Près d'une centaine de togés, épitogés, sympathisants, avec plus de 70 inscrits au souper : c'est une belle réussite !

Les comptes présentés en détail par le grand argentier, déjà approuvés par les commissaires, le furent sans problème par l'ensemble des togés. Il est vrai que la minutie de la présentation ne laissait guère de place à la critique !

Le budget le fut également sans problème. Les administrateurs et commissaires furent ainsi déchargés de leur responsabilité de gestionnaires.

L'assemblée générale des togés a modifié statuts et ROI de la Confrérie, estimant le moment venu de leur donner un petit coup de neuf

La principale modification est que, dorénavant, tout togé âgé de 70 ans lors de l'AG, pourra solliciter son passage dans le groupe des sossons honoraires. Il est bien précisé qu'il **POURRA...** s'il le souhaite. Cela revient à dire que toutes ses prérogatives seront conservées, y compris le port de la toge. Tout simplement n'aura-t-il plus voix délibérative à l'AG.

Nous comptons d'ailleurs que ces confrères, qui ont bien mérité un peu de repos et ne seront donc plus astreints à toutes les manifestations obligatoires de la Confrérie, y resteront malgré tout fidèles ! Le but de cette modification est de faire sauter quelque peu le "carcan" des 40 membres togés maximum en permettant l'entrée de nouveaux membres !

D'autres modifications sont mineures, comme le fait que le Grand Conseil sera composé de 9 membres au plus. Cela permet son fonctionnement même si, en cours d'année, un membre se retire. Par contre une autre modification importante a été apportée au niveau du ROI concernant la cotisation. Après moult discussions, l'assemblée a adopté le paiement d'une cotisation annuelle de 120 € pour les togés. Il leur sera remboursé 50 €, par chapitre, pour les deux premiers chapitres auxquels ils participeront.

Cette modification sera expérimentée au cours de l'exercice suivant, et les leçons en seront tirées. Enfin, le Grand conseil a voulu limiter l'octroi de l'épitoque, il aura l'exclusivité de la décision. Rappelons que les critères de départ étaient l'éloignement, ou tout simplement le désir de certain(e)s de ne pas être autrement remarqué(e)s. Le nombre des épitoqués ayant explosé, il convient d'y apporter des limites.

Une réflexion est à mener : le Conseil noble de la Province exige que la représentation aux Chapitres des confréries soit autorisée pour les togés uniquement.

Personnellement, le Grand Maître estime cette décision assez regrettable. Elle se justifiait alors que le nombre des Confréries n'était pas ce qu'il est maintenant. En outre, on constate que des médaillé(e)s se retrouvent dans des chapitres... où il n'y a pas de togés... C'est donc gênant... ?

Je demande réflexion : il y a deux catégories de médaillé(e)s, aussi estimables l'une que l'autre... Pour certain(e)s, c'est un honneur, sans chercher à plus. Il seraient néanmoins souhaitable qu'ils se mettent en règle de cotisation, et participent au Chapitre et à l'AG

D'autres souhaitent s'investir plus, sans nécessairement recevoir la toge, mais voudraient qu'on les distingue un peu plus, et pourquoi pas, ainsi les autoriser à représenter officiellement la Confrérie.

Réfléchissez-y : toute suggestion est reçue soit au secrétariat, Esplanade du Tourisme 1 à Florenville soit par mail à georges.theodore@florenville.be

En marge de l'A.G.

Nous saluons la réélection des trois membres sortants du Grand conseil : Eric Materne, Sébastien Lallouette et Jos Reygaerts, seuls candidats, furent réélus sans discussion : bravo... et en route pour un nouveau mandat !

Le Grand conseil avait proposé la modification des statuts et du R.O.I... Devant les observations faites par plusieurs togés, estimant qu'il aurait fallu avant, une concertation de nature à exposer les divers points de vue, le Grand maître a estimé judicieusement qu'il valait mieux reporter ce point, pour le discuter dans la sérénité.

Il est vrai qu'il ne concerne que les togés, alors que notre AG est ouverte à tous les sympathisants ! Par conséquent, les démissions n'ont pas été acceptées, puisque certaines sont ou peuvent être liées au statut de "togé honoraire", cette catégorie nouvelle faisant partie des modifications reportées !

Le Grand maître s'est par ailleurs félicité de l'intérêt porté aux textes par celles et ceux qui les avaient reçus !

Notre nouveau site Internet a été présenté par Sébastien Lallouette, porte-parole de la commission qui y a travaillé. On a donc pu apprécier la qualité et la variété du site, qui sera un outil supplémentaire pour faire connaître mieux encore notre belle Confrérie !

Orval ne participe plus au salon Horecatel. Néanmoins il y sera présent le 11 mars, une heure étant consacrée aux produits luxembourgeois... et Orval ne pouvait décemment en être absent... C'est pourquoi le Député-président de la FTLB a proposé qu'une délégation de la Confrérie soit là pour encadrer la présentation d'un... sabayon à l'Orval !!!



La Bourse aux objets d'Orval.

C'était la 3^e édition de cette "bourse aux objets d'Orval" tenue dans la salle de la Gaumaise à Florenville. Succès de foule assuré, 500 visiteurs ayant été accueillis par la réception d'un objet qui n'est plus sur le marché, et qui intéresse donc le collectionneur.

La Confrérie avait retenu une vitrine, agrémentée par Jean-Marie et Georges, du fourquet, de photos, fanions, médailles, épitoque. Elle a rencontré un beau succès !

Josée et Bernard fêtent leurs 50 ans de mariage

Félicitations aux heureux jubilaires

Horecatel

Comme vous le savez, la Brasserie a souhaité ne plus être présente à Horecatel... Respectant donc le vœu de la Brasserie, nous n'y sommes pas non plus.

Néanmoins, à la demande du député R. Collin, une délégation de togés est venue soutenir notre sosson restaurateur au Château de Latour, qui proposait un sabayon à l'Orval... Nous en avons hélas goûté trop peu, mais ce que nous avons pu déguster était excellent !

Une fleur de plus à notre Orval !



Un brin d'humour

Nous sommes à la clôture d'un festival international de la bière (note de l'auteur : cela aurait pu être à Strasbourg). Divers responsables de brasseries se retrouvent pour boire une bière.

Le président de Kanterbrau hèle le garçon "je voudrais la meilleure bière jamais brassée, une Kanterbrau bien sûr!" Le garçon s'exécute.

Le délégué de Corona dit à son tour : "señor garçon, je voudrais une Corona : c'est la meilleure des bières", et le garçon de lui servir une Corona.

"Pour moi une Jupiler" dit le responsable d'Interbrew : sa réputation d'excellente bière n'est plus à faire. Le directeur de la brasserie d'Orval intervient : pour moi, ce sera un lait fraise...

Stupéfaction des autres... Tu ne prends pas un Orval ?

Et le directeur de répondre : les amis, si vous ne buvez pas une bière, alors moi non plus !

de notre "sossonne" Angélique ...

Patrick Timsit ...

La presse a longuement commenté le film tourné en Gaume avec Patrick Timsit, "une chanson pour ma mère". Peut-être aurez-vous vu l'émission "sans chichis" qui lui a été consacrée sur La Une.

Lu dans l'Avenir de ce 25 mars, sous la plume de Th.Demeyer : "Il était prévu d'introniser Patrick Timsit dans la Confrérie des Sossons d'Orval... Mais pour finir, la Brasserie d'Orval a demandé de ne pas le faire et ce, pour éviter toute publicité". Et voilà pourquoi, à ceux qui s'interrogeaient, vous avez vu à l'écran la Confrérie de la Bière Godefroy !!!

Soirée "sossons" à La Gaichel

Ce 04 avril vit la "soirée sossons" organisée par Michel GAUL, patron des lieux, assisté d'Yves SCHOPPACH. Cette soirée deviendra traditionnelle puisque les auteurs ont décidé de l'organiser dorénavant chaque année, le premier jeudi du mois d'avril.

Le nombre des inscriptions était limité à 50, pour des raisons d'organisation... 47 invités avaient répondu! C'est donc un beau succès. Notre représentation était fournie : 7 togés, quelques accompagnant(e)s... et même René ADOLPHE et son épouse, qui étaient certainement les invités les plus éloignés.

C'est donc autour d'une table bien garnie qu'après l'apéro, à l'Orval bien entendu, on a pu déguster le pâté maison, largement servi, 1 jambon, tout aussi servi à profusion, avec son accompagnement traditionnel, le tout clôturé par le fromage d'Orval !

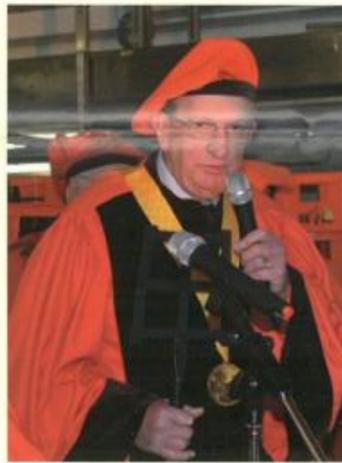
Une excellente soirée, une excellente initiative de nos sossons arlonais... sans oublier que 5 € par repas étaient destinés à notre sosson social !

Brèves du chapitre

Nous avons bien dû enregistrer 460 convives au repas, malgré notre volonté de limiter à 400 le nombre des invités. Il faut cependant que nous évitions de nous trouver devant une situation que nous n'arriverons plus à maîtriser, malgré la compétence de Jean-Louis et la "maetria" de Anne.

Pourquoi ce dépassement ? Parce qu'il nous a bien fallu accepter divers "incontournables", qui se sont fait connaître tardivement.

Dependant, je proposerai au Grand conseil que cette fois, nous stoppons à 400 le nombre de nos invités. Tant pis pour les retardataires, quels qu'ils soient... Après tout, ce ne sont pas eux qui stressent dans l'appréhension d'un "couac" toujours possible.



Le grand maître a revisité l'histoire en disant, lors des présentations, que la comtesse Mathilde en visite à l'endroit qui allait s'appeler Orval, avait laissé tomber... sa médaille... dans l'eau ! Le maître de cérémonie, vite sur la balle, s'est réjoui de voir que l'origine de la Confrérie était bien plus lointaine que ce que l'on croyait !!!

La tombola toujours bien achalandée : 260 lots... merci à nos responsables qui ont ainsi permis un plus financier indiscutable. Agrémentée de lots de valeur, elle a rencontré un franc succès. Il était d'ailleurs bien précisé que le profit réalisé irait au sosson social !

Vous savez que nos statuts ont été remaniés, permettant la création du titre de "sosson honoraire" à celles et ceux qui ont franchi le cap de 70 printemps, et seront ainsi dispensés des obligations statutaires... Notre Grand maître Jacques Lavigne est le premier bénéficiaire de cette distinction.

Il s'est donc vu remettre diplôme et sautoir distinctif par Jean-Marie, auteur du texte en vieux français, et Dany, créateur du sautoir !

Ayant depuis toujours pratiqué le serment par lui juré de respecter la devise

*« favez toudjou l'bin t't-autou d'vou
avu l'cûr lôrdge èt amitieû »*

Attendu sa présence active au service de tous, desquels jamais ne se départit,

Attendu l'aide en bon argent sonnand et trébuchant toujours largement distribué
pour le bien de la Confrérie tout entière,

Attendu l'honorabilité de sa conduite en toutes circonstances,

Si est-il que gratitude voulons tesmoigner et ainsi concédons dès ce jour et
d'ores en avant à

Messire

Jacques Lavigne

le titre officiel de

„ Sosson Honoraire „

Créé par le Grand conseil, à nous délégué en ses voix
et chapitre en avril de l'an deux mil treize à Orval

Nous avons manqué de peu, un évènement historique. On savait Bérangère sur le point d'accoucher. Elle était néanmoins bien présente jusqu'à une heure avancée de l'après-midi, nous ayant précisé que l'évènement n'était pas attendu avant une semaine au moins... Apolline a déjoué ce pronostic et est arrivée lundi... sur le coup d'une heure du matin... A un rien près, nous entrions par la grande porte dans l'histoire des évènements rarissimes survenus dans un Chapitre !!!

Félicitations à la mam... et bienvenue à une future "sossonne" !



Clin d'œil sur notre chapitre 2013 Photos Fernand et Martine



A souligner, des propositions d'aide que nous rencontrons le plus souvent de la part de médaillés, qui regrettent de ne pas être associés de plus près à nos activités, et se proposent pour donner un coup de main... A méditer, car, franchement, cette bonne volonté d'intégration n'est pas mise en valeur comme elle devrait l'être....

Une expression courante c'est "de se prendre les pieds dans le tapis"... C'est ce qui est arrivé à Jos, toujours très nerveux derrière le comptoir... Une chute qui aurait pu se mal terminer, mais qui a été jugulée grâce à quelques "dafalgan"... Décidément, Jos est un récidiviste... A Horecatel, aux trousseaux de Fernand, à la recherche du stand provincial, il ratait une marche et se retrouvait à terre ...

Ambassade des Confréries à Charleville les 4 et 5 mai

Quand notre ami et confrère Bernard Giraud a eu l'idée de créer le rassemblement de Confréries à Charleville, il y a maintenant 10 ans, c'est à notre confrérie des Sossons d'Orval qu'il s'est adressé pour être la première confrérie d'honneur et à l'époque nous avions répondu présent. Les premiers rassemblements de l'Ambassade se déroulaient au Parc des expositions mais c'est vraiment quelques années plus tard quand cet événement a été déplacé au centre ville sur la Place Ducale que cette manifestation a pris toute son ampleur pour connaître le succès actuel. Cette année nous étions de nouveau présents bien que notre Chapitre se fut déroulé une semaine auparavant. Notre stand se trouvait placé entre la confrérie de la Dragée de Verdun que nous avons parrainé et les Toques Noires du Nord Meusien.



Défilé des Confréries... drapeau d'Orval en tête !



Beau rassemblement de Confréries à Charleville !



Bernard aux préparatifs



L'Orval d'honneur après le défilé !

Les français sont aussi amateurs de notre breuvage !



Edith et Tony sont depuis longtemps les animateurs de notre présence parmi les Confréries françaises !



Comme le montage du stand pouvait commencer le vendredi, je suis donc allé repérer les lieux et bien m'en a pris car au lieu des 2 frigos que j'avais réservés, nous n'en avions aucun. L'organisation étant dévolue à la confrérie de la Galette à Suc, je me suis adressé à eux et nous avons obtenu un frigo, le seul encore disponible. Par contre les confrères de la Galette à Suc (Galette au sucre en Gaumais) qui étaient venus à 11 à notre Chapitre m'ont fait part de leur plaisir et de leurs félicitations quand à la parfaite organisation de notre chapitre. Le seul petit reproche concerne la longueur du repas mais avec 430 convives et sans cuisine appropriée ils comprennent très bien. Un des participants m'a demandé pourquoi nous acceptions autant de convives, mais quand je lui ai dit que nous en avions refusé 80 il en est resté sans voix. Donc je me fais ici leur porte-parole pour vous transmettre toutes leurs félicitations de la confrérie amie la Galette à Suc.

Notre stand est envahi sous un soleil de plomb !

des tartines ou des portions de 100 gr. L'idée était bonne car le samedi soir nous n'avions plus rien et nous avons du acheter pour le dimanche 4 kg de fromage à Florenville et du pain à l'Ange Gardien. Si l'opération fromage en soi n'est pas d'une grande rentabilité il faut surtout prendre en compte le fait que nous avons fait la promotion du produit de l'Abbaye où la bière et le fromage vont de pair. Je voudrais ici remercier tout particulièrement Monsieur De Harenne pour son aide précieuse en reconduisant pour cette année ce qu'il nous avait offert l'an passé.

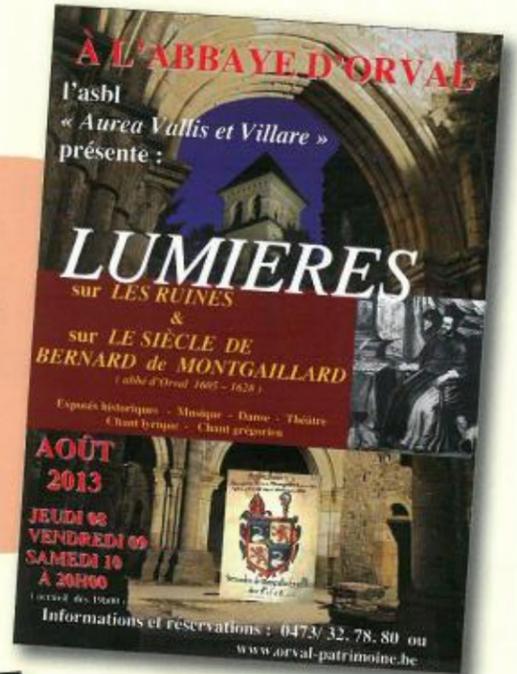
Enfin pour terminer juste un petit mot sur la foire de Carignan où nous n'étions pas présent cette année au motif qu'un des adjoints à la ville président d'une association locale et qui vend de l'Orval pour son association à cette occasion a trouvé que nous lui faisons une concurrence déloyale et de ce fait nous n'avons pas eu possibilité de tenir un stand. Bravo pour la coopération transfrontalière. Merci à Edith, Martine, Tony, Jacky, Jean, Bernard et Jean-Marie.

TONY ANTOINE



« Aurea Vallis et Villare »

organise son week-end annuel, du 10 août, sur le thème "Lumières sur les ruines et sur le siècle de Bernard de Mongaillard. Il s'agira sans aucun doute de soirées intéressantes, comme l'abl sait les organiser d'ailleurs. Des annonces dans la presse informeront le grand public... mais vous en avez la primeur !

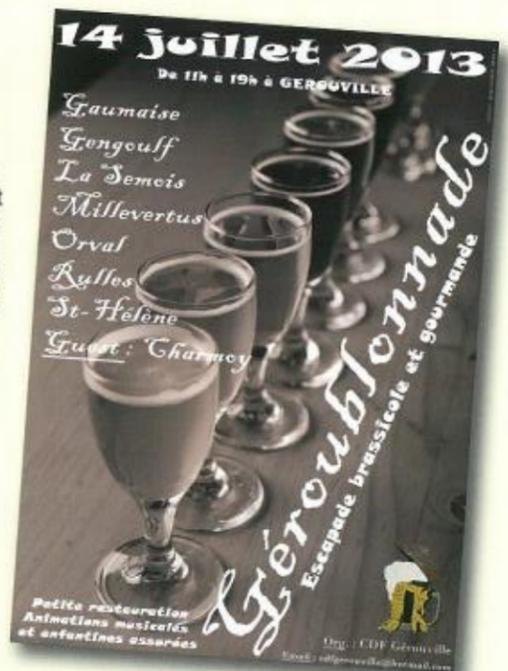


Bernard de Montgaillard

fut sans doute parmi les Pères Abbés d'Orval, un des plus célèbres. C'est d'ailleurs lors de fouilles auxquelles a collaboré jadis Jean-Marie, que son tombeau fut mis à jour (1964), ainsi que son anneau pastoral et sa croix pectorale offerte par le Roi Henri III. Hugues ROGIER, professeur florenvillois bien connu, licencié en philosophie et lettres, vient de lui consacrer un livre abondamment documenté, que l'on peut trouver en librairies, à la Maison de Tourisme de Florenville ou via Auréa Vallis. Voilà un apport de plus à la belle et grande histoire d'Orval ...

Nos souhaits

Nos souhaits vont à César Esposito : il était exceptionnel de ne pas le voir à notre Chapitre. En fait cette absence est due à une intervention chirurgicale dont nous espérons qu'il se remet bien. Le Grand Conseil lui avait d'ailleurs fait parvenir un message d'encouragement. Autre encouragement à Dany Geimer, dont chacun connaît le dévouement au sein du Grand conseil : il va devoir également subir une intervention chirurgicale qui le tiendra éloigné de nos activités pendant quelques semaines. A lui aussi, nos meilleurs vœux de guérison rapide.



En cas de changement d'adresses, veuillez également l'envoyer

au bureau d'édition du journal des Sossons :

Jean-Marie SINDIC, Place Albert 1er 63a

6820 FLORENVILLE - 0032(0)61 31 18 43